

# A tous les Travailleurs de l'Automobile.

Il a été constitué ce jour un bureau syndical de l'automobile.

Nous voulons au même titre que les autres travailleurs faire aboutir nos revendications au sein de cette activité étendue dans les Alpes Maritimes.

Nous réclamons :

Garantie de l'emploi  
Abrogation des ordonnances  
Reconnaissance de la Section Syndicale  
Augmentation générale des salaires  
Pas de salaires inférieurs à 800 Frs  
Retour aux 40 Heures sans diminution des salaires  
Réduction immédiate de 2 H par semaine  
Les heures supérieures à 45 H payées à 100 %  
Paiement des jours fériés  
Suppressions abattement de zone  
Prime d'ancienneté pour les horaires comme les mensuels  
Paiement des journées maladies et accidents travail au même titre que les mensuels  
Salaire minimum garanti de 3,60 pour le M.1  
Point hiérarchisé - valeur du point 6 Frs  
Augmentation des primes de travaux nocifs - pénibles et salissures à 50 %  
Primes pour dépannage  
Primes de transports - 40,00 frs mensuel  
Fourniture gratuite de 2 bleus par an

Il a été pris la décision de discuter toutes ces revendications auprès de la Chambre Patronnale et nous comptons sur votre appui pour l'aboutissement de celles-ci.

Pour toutes propositions et pour tous renseignements, une permanence sera assurée tous les jours

de 8 H à 12 H - de 14 H à 20 H

BOURSE DU TRAVAIL - Place St François - Salle 24

## BULLETIN D'ADHESION

NOM \_\_\_\_\_

PRENOMS \_\_\_\_\_

AGE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

REMETTRE CE BULLETIN AUX RESPONSABLES C.G.T ou à la  
BOURSE DU TRAVAIL - Place St-François - NICE -